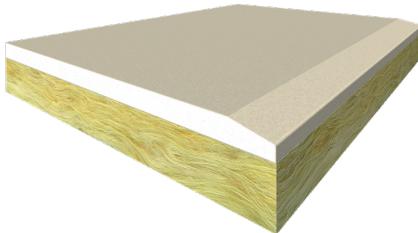


# GYPSOTECH® DUPLEX LAINE DE VERRE

FICHE TECHNIQUE

Doublage



## Typologie

Plaque sur le dos de laquelle a été collé un panneau de laine de verre (selon la norme EN 13162) de masse volumique égale à  $85 \text{ kg/m}^3 \pm 10\%$  et dont la conductivité thermique lambda est égale à  $0,031 \text{ W/mK}$  : le type de plaque, ainsi que l'épaisseur du panneau peuvent varier en fonction des caractéristiques requises pour le système.

## Composition

Cœur en plâtre (sulfate de calcium  $\text{CaSO}_4 \cdot 2\text{H}_2\text{O}$ ) et additifs spécifiques associé à deux feuilles de carton, l'ensemble présentant d'excellentes qualités de résistance sur lequel est collé un panneau de laine de verre.

## Mise en œuvre

La pose s'effectue par collage par plot de mortier-colle GYPSOMAF à intervalles de 30 à 40 cm.

## Domaine d'utilisation

Réalisation des contre-cloisons.

Dans le cas où il devrait y avoir de la condensation dans la masse il peut être envisagé l'insertion d'une feuille d'aluminium faisant office de pare-vapeur.

Pour la mise en œuvre, merci de bien vouloir consulter le **Manuel Technique**.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	DUPLEX LAINE DE VERRE 13 +	
	13 + 40	13 + 60
Épaisseur (mm)	52,5	72,5
Largeur (mm)	1.200	1.200
Longueur (mm)	3.000	3.000
Poids (kg/m <sup>2</sup> )	12,10	13,80
Résistance à la rupture en flexion sens longitudinal EN 520 (N)	≥ 550	≥ 550
Résistance à la rupture en flexion sens longitudinal NF 081 (N)	≥ 600	≥ 600
Résistance à la rupture en flexion sens longitudinal effectif* (N)	≥ 670	≥ 670
Résistance à la rupture en flexion sens transversal EN 520 (N)	≥ 210	≥ 210
Résistance à la rupture en flexion sens transversal NF 081 (N)	≥ 210	≥ 210
Résistance à la rupture en flexion sens transversal effectif* (N)	≥ 270	≥ 270
Réaction au feu (EN 13501-1)	A2-s1,d0	A2-s1,d0
Conductivité thermique λ (W/mK)	0,21	0,21
Facteur de résistance à la vapeur sèche/ humide (μ) EN ISO 10456	10 / 4	10 / 4
Facteur de résistance à la vapeur du panneau isolant (μ) EN 12086	1	1
Conductivité thermique laine de verre λ <sub>D</sub> (W/mK)	0,031	0,031
Densité de la laine de verre (kg/m <sup>3</sup> )	85 ± 10%	85 ± 10%
Perméance sans pare vapeur / avec pare vapeur	P1/P3	P1/P3
Résistance thermique (m <sup>2</sup> K/W)	1,350	1,995
Déformation sous charge SL de la plaque (mm)	≤ 2,4	≤ 2,4
Déformation sous charge ST de la plaque (mm)	≤ 1,2	≤ 1,2

(\*): Valeur moyenne se référant aux données de fabrication de la plaque de plâtre sans isolant  
Possibilité de fournir différentes épaisseurs et types de plaques

## Norme de référence

Plaque de plâtre = EN 520

Panneau isolant en laine de verre = EN 13162

Gypsotech Duplex Laine de verre = EN 13950

## Bord de la plaque

BA = Bord Aminci

Les données indiquées se réfèrent aux essais et procédures prévues par la norme produit EN 13950. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis. Lors du stockage, et de la mise en œuvre, avant d'appliquer la finition finale, toutes les précautions doivent être mises en place pour protéger les panneaux de l'humidité atmosphérique et de l'exposition aux rayons solaires qui pourraient provoquer des variations chromatiques. Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services « Assistance technique » et « Recherche, Développement et Système Qualité » de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: area.tecnica@fassabortolo.com, ES: asistencia.tecnica@fassabortolo.com, PT: assistencia.tecnica@fassabortolo.com, FR: bureau.technique@fassabortolo.fr, UK: technical.assistance@fassabortolo.com). Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.